

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES SOURCES  
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le **3<sup>e</sup>** jour du mois d'**août** de l'an **2020** à **19h30**, à la **salle Ti-Maurice-Landry** située au **759, Saint-Jean**, à **Wotton**, à laquelle sont présents :

**Présences :** M. Jocelyn Dion, maire  
M. Ghislain Drouin, conseiller  
M. Donald Grimard, conseiller  
M. Fernand Bourget, conseiller  
M. Yvan Dallaire, conseiller  
Mme Lise Champoux, conseillère  
M. Richard Dubé, conseiller

**Absences :**

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire constate le quorum à 19h30 et souhaite la bienvenue.

Mme Julie Brousseau, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à la séance et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

**1.1 Adoption de l'ordre du jour**

Résolution 2020-08-120

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

**CONSIDÉRANT** l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

**CONSIDÉRANT** l'arrêté 2020-021, reconduit le 30 juillet 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui prolonge la permission au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication jusqu'au 5 août;

**CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public** de protéger la santé de toute la population, des membres du conseil et des officiers municipaux, la présente séance sera tenue à la salle Ti-Maurice-Landry, les membres du conseil, les officiers municipaux et les citoyens sont autorisés à y être présents, à prendre part.

***Il est proposé par Fernand Bourget***

***Appuyé par Yvan Dallaire***

***Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)***

**QUE** l'ordre du jour déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière soit adopté.

**ADOPTÉE.**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 1er juin 2020
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 3 juillet 2020

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT**

- 3.1 Adoption des comptes à payer du 27 juin au 24 juillet 2020
- 3.2 Archivage 2020- Liste des documents devant être détruits à la suite de la visite de l'archiviste

**4. LÉGISLATION**

- 4.1 Avis de motion – 218-20- Règlement d'utilisation de l'eau potable
- 4.2 Avis de motion – 221-20- Règlement modifiant le règlement de zonage 50-99

**5. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 5.1 Dépôt des rapports d'incendie du mois de juillet 2020

**6. TRANSPORT – VOIRIE**

- 6.1 Adjudication – Travaux d'asphaltage rue Gosselin et chemin des Lacs

**7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

- 7.1 Projet de collectes 2021
- 7.2 Rendez-vous des écomatériaux de la MRC des Sources les 6 et 7 octobre 2020
- 7.3 Soutien à l'inspectrice pour faire respecter la réglementation
- 7.4 Situation – Accumulation de pneus et conteneur de fer

**8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

- 8.1 Rapport comparatif des permis et certificats émis en juillet 2020

**9. LOISIRS ET CULTURE**

- 9.1 Réserve de la subvention du député au montant de 800\$ pour le Festival du rire 2021
- 9.2 Le Bouquinier – Rapport annuel 2019
- 9.3 Le Bouquinier – Demande d'abolition des frais de retard
- 9.4 Soumissions – Luminaire du terrain de balle

**10. AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVIS**

- 10.1 Politique MADA – Contrat à Mme Vaillancourt en tant que ressource externe pour la réalisation et l'écriture de la politique et du plan d'action
- 10.2 DH Éclairage – Diverses soumissions pour luminaire DEL subventionnés

**11. INFORMATIONS GÉNÉRALES ET CORRESPONDANCES DIVERSES**

- 11.1 Ministre des Transports – Aide financière de 25 000\$ pour le chemin Guimond
- 11.2 MSP – Processus d'inspection des services de sécurité incendie municipaux
- 11.3 FQM – Notre nouveau courtier en assurance de dommages
- 11.4 CIUSSS de l'Estrie CHUS – Réactivation de l'équipe RLS
- 11.5 MRC des Sources – Modification du Règlement de Schéma d'aménagement révisé – Dispositions sur les zones à potentiel de développement d'instabilité du sol
- 11.6 Infotech – Ristourne au 31 mai 2020 – 585,55\$
- 11.7 JP Cadrin – Envoi des permis pour le 18 septembre 2020
- 11.8 Éric Dion, citoyen défendant la santé publique et l'environnement – Interdire les pesticides et aviser de leurs dangers

**12. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR**

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**1.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1ER JUIN 2020**

Résolution 2020-08-121

***Il est proposé par Ghislain Drouin  
Appuyé par Richard Dubé  
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)***

**QUE** le procès-verbal de la séance régulière du 1<sup>er</sup> juin 2020 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**ADOPTÉE**

**1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 AOÛT 2020**

Résolution 2020-08-122

***Il est proposé par Lise Champoux  
Appuyé par Donald Grimard  
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)***

**QUE** le procès-verbal de la séance régulière du 3 août 2020 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**ADOPTÉE**

**2 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.  
Cette période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes.

<b>NOMS</b>	<b>SUJETS</b>
M. Rémi Royer	Questionne le fait que la séance de juillet n'est pas sur Internet. Discute du montant supplémentaire engagé dans les réparations pour la piscine municipale. Demande ce que les conseillers feront pour améliorer l'image du village.
M. Paul Bourget	Demande aux conseillers s'ils feront une dérogation pour lui permettre d'installer sa cantine chez lui malgré le refus de la CPTAQ. Discute du manque de fleurs aux entrées de la Municipalité.
M. Miguel Cabana	Suggère de faire comme beaucoup d'autres municipalités et de ne plus charger de frais d'entrée pour l'accès à la piscine. Aimerait avoir plus de temps de bain libre. Discute de l'interdiction des policiers à conduire plus vite que les limites de vitesse affichées.
M. Michel McDuff	Donne son opinion sur les gens qui laissent traîner des rebuts depuis des mois devant leur propriété et sur l'image que cela donne de la Municipalité.

### **3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT**

#### **3.1 Adoption des comptes à payer du 27 juin au 24 juillet 2020**

Résolution 2020-08-123

*Il est proposé par Ghislain Drouin*

*Appuyé par Yvan Dallaire*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)*

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à payer les comptes inscrits entre le 27 juin et le 24 juillet 2020, selon la liste remise aux membres du conseil, pour un montant de **186 945,31\$**

**ADOPTÉE**

#### **3.2 ARCHIVAGE 2020 – LISTE DES DOCUMENTS DEVANT ÊTRE DÉTRUITS À LA SUITE DE LA VISITE DE L'ARCHIVISTE**

2020-08-124

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a engagé la firme HB Archivistes pour une seconde année de mandat afin de mettre à jour les archives de la Municipalité ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'archiviste a déposé une liste des documents à détruire ;

*Il est proposé par Richard Dubé*

*Appuyé par Fernand Bourget*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)*

D'autoriser la destruction des documents de la liste 2020 de l'archiviste.

**ADOPTÉE**

### **4 LÉGISLATION**

#### **4.1 Adoption no 218-20 Règlement d'utilisation de l'eau potable**

Résolution 2020-08-125

*Il est proposé par Ghislain Drouin*

*Appuyé par Yvan Dallaire*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)*

**QUE** les membres du conseil reconnaissent avoir reçu copie du règlement 218-20, Règlement d'utilisation de l'eau potable, au plus tard 72 heures avant la séance et déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

**QUE** le conseil de la Municipalité de Wotton adopte la version soumise dudit règlement.

**ADOPTÉ**

**4.2 Avis de motion – 221-20 – Règlement modifiant le règlement de zonage No. 50-99**

Résolution 2020-08-126

**AVIS DE MOTION** est par la présente donné par **Donald Grimard** qu'à une séance subséquente sera adopté le règlement modifiant le Règlement de zonage no50-99.

Le projet de règlement no218-20 a été remis aux membres du conseil dans les délais prescrits. Une copie sera disponible aux bureaux municipaux pour consultation.

**ADOPTÉE**

**5 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**5.1 Dépôt des rapports d'incendie du mois de juillet 2020**

M. Donald Grimard dépose les rapports d'incendie du mois de juillet 2020.

**6 TRANSPORT – VOIRIE**

**6.1 Adjudication – Travaux d'asphaltage rue Gosselin et chemin des Lacs**

2020-08-127

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a demandé des offres via le site Internet SE@O pour des travaux d'asphaltage sur la rue Gosselin et le chemin des Lacs ;

**CONSIDÉRANT QU'**un seul soumissionnaire a présenté une offre et que celle-ci est conforme ;

**CONSIDÉRANT QUE** le montant de la soumission est présenté comme suit :

- Rue Gosselin 317 552,40\$ + les taxes applicables
- Chemin des Lacs 169 447,60\$ + les taxes applicables

**CONSIDÉRANT QUE** la priorité est donnée aux réparations de la rue Gosselin ;

**CONSIDÉRANT QUE** les conseillers souhaitent apporter de petites modifications au devis :

1. Asphalté la superficie de 11 520 m<sup>2</sup> et ajouter une largeur supplémentaire de 5 pieds sur toute la longueur de la piste piétonnière sur un kilomètre (total de 13 035m<sup>2</sup> à paver);
2. Ne pas faire le marquage ;

***Il est proposé par Fernand Bourget***

***Appuyé par Richard Dubé***

***Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)***

**DE** faire les travaux de la rue Gosselin avec les modifications suggérées.

**DE** donner le contrat à l'entreprise SINTRA Inc.

**ADOPTÉE**

## **7 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

### **7.1 Projet de calendrier de collectes 2021**

Résolution 2020-08-128

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie des Hameaux souhaite recevoir un projet de calendrier pour l'année 2021 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a sélectionné des dates similaires à l'année 2020 en y ajoutant le mois de janvier 2022 pour permettre aux citoyens de ne pas chercher le calendrier pendant les vacances de Noël, temps où le bureau est fermé ;

***Il est proposé par Ghislain Drouin  
Appuyé par Donald Grimard  
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)***

**QUE** la directrice générale transmette le projet de calendrier à la Régie des Hameaux.

**ADOPTÉE**

### **7.2 Rendez-vous des écomatériaux de la MRC des Sources les 6 et 7 octobre 2020**

Résolution 2020-08-129

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité souhaite participer au Rendez-vous des écomatériaux de la MRC des Sources;

***Il est proposé par Richard Dubé  
Appuyé par Donald Grimard  
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)***

**QUE** la directrice générale fasse l'achat d'un billet pour les 2 jours du Rendez-vous des écomatériaux de la MRC des Sources.

**ADOPTÉE**

### **7.3 Soutien à l'inspectrice pour faire respecter la réglementation**

Résolution 2020-08-130

**CONSIDÉRANT QU'**un nombre élevé de propriétés sont malpropres, non entretenues ou ne respectent pas les règlements municipaux ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'inspectrice en bâtiment et environnement envoie, depuis plusieurs mois, des avis et des lettres pour faire respecter les règlements de zonage et de nuisances;

**CONSIDÉRANT QUE,** malgré les avis et les constats d'infraction, les nuisances ne cessent pas ;

**CONSIDÉRANT QUE** ces démarches sont contraignantes, demandent beaucoup de temps à l'inspectrice en bâtiment et environnement et ne semblent pas porter fruits ;

***Il est proposé par Lise Champoux  
Appuyé par Donald Grimard  
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)***

**QUE** la Municipalité demande à l'inspectrice en bâtiment en environnement:

1. D'être plus sévère.
2. De voir à faire respecter le règlement de nuisances avec moins de délai accordé aux propriétaires pour faire les travaux et le nettoyage.
3. D'envoyer des constats d'infractions plus rapidement.
4. D'ajouter cette résolution avec les envois pour démontrer le sérieux de la démarche municipale.

**ADOPTÉE**

#### **7.4 Situation – Accumulation de pneus et conteneur de fer**

M. Dion explique qu'une situation d'accumulation de pneus, particulièrement des pneus de tracteurs sur le terrain de la Municipalité au bout de la rue Parc-Industriel oblige la Municipalité à engager des dépenses de plusieurs milliers de dollars pour faire ramasser ces pneus.

Des directives seront placées en vues pour expliquer aux gens de la MRC de ne plus venir déposer les pneus de tout type à cet endroit, d'aller les déposer dans un garage pour les pneus de 24 pouces et moins ou de payer eux-mêmes pour les pneus de tracteur.

### **8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

#### **8.1 Rapport comparatif des permis et certificats émis en juillet 2020**

Un rapport des permis et certificats émis est déposé, représentant 17 permis pour une valeur totale des travaux de **155 150,00\$** pour **juillet 2020**, soit près de la moitié de la valeur des travaux 2019.

### **9 LOISIRS ET CULTURE**

**Mme Lise Champoux se retire de la table du conseil**

#### **9.1 Réserve de la subvention du député au montant de 800\$ pour le Festival du rire 2021**

Résolution 2020-08-131

**CONSIDÉRANT QUE** le député a fait parvenir une subvention au montant de 800\$ à la Municipalité pour le Festival du rire ;

**CONSIDÉRANT QUE** le confinement a obligé l'annulation de l'édition 2020 du Festival du rire ;

***Il est proposé par Ghislain Drouin  
Appuyé par Richard Dubé  
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)***

**QUE** la Municipalité réserve le montant de 800\$ pour l'édition 2021 du Festival du rire de Wotton.

**ADOPTÉE**

**Mme Champoux reprend sa place à la table.**

## 9.2 Le Bouquinier – Rapport annuel 2019

Mme Champoux fait la lecture du rapport annuel de la bibliothèque.

## 9.3 Le Bouquinier – Demande d’abolition des frais de retard

Résolution 2020-08-132

**CONSIDÉRANT** le principe d’accès universel à la culture et aux services offerts à la communauté par la bibliothèque de Wotton ;

**CONSIDÉRANT** tous les petits inconvénients liés au suivi des dettes, aux demandes de paiements et aux désagréments que cela apporte aux bénévoles et aux utilisateurs ;

**CONSIDÉRANT QUE** les frais de retard ne rapportent que 50\$ à 60\$ annuellement en revenu à la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil d’administration de la bibliothèque « Le Bouquinier » demande d’abolir les frais de retard de retour des livres ;

*Il est proposé par Lise Champoux  
Appuyé par Donald Grimard  
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)*

**QUE** la Municipalité autorise la bibliothèque « Le Bouquinier » à ne plus calculer et à ne plus imposer le paiement des frais de retard.

**ADOPTÉE**

## 9.4 Soumissions – Luminaire du terrain de balle

Résolution 2020-08-133

**CONSIDÉRANT QU’**une tour soutenant les lumières du terrain de baseball s’est endommagée et est tombée lors des grands vents de novembre 2019 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a demandé des soumissions pour l’achat d’une nouvelle tour de 40 pieds de haut ;

JB Roux :	1525\$
Communication Plus :	2200\$

**CONSIDÉRANT QUE** chacune des soumissions comprend aussi un frais de livraison de 675\$ et d’installation d’environ 1200\$ ;

*Il est proposé par Yvan Dallaire  
Appuyé par Fernand Bourget  
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)*

**DE** faire l’achat de la tour auprès de l’entreprise JB Roux.

**ADOPTÉE**



**10 AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVIS**

**10.1 Politique MADA – Contrat à Mme Manon Vaillancourt en tant que ressource externe pour la réalisation et l’écriture de la politique et du plan d’action**

Résolution 2020-08-134

**CONSIDÉRANT QUE** les démarches de la politique MADA nécessitent l’embauche d’une ressource pour la réalisation des étapes et la rédaction de la politique et du plan d’action;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité de pilotage a donné le mandat à un sous-comité de rencontrer la personne suggérée ;

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat consiste en un montant forfaitaire de 8900\$ divisé en 4 sections distinctes :

1. Diagnostic	900\$
2. Consultation des aînés et compilation des résultats	1500\$
3. Rédaction de la politique	2500\$
4. Écriture du plan d’action	4000\$

**CONSIDÉRANT QUE** le sous-comité a rencontré Mme Manon Vaillancourt ;

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Vaillancourt rencontre tous les critères de sélection :

- Elle est de la région ;
- Elle connaît bien les citoyens ;
- Elle a beaucoup d’expérience avec les aînés ;
- Elle présente une excellente qualité de français écrit ;
- Elle a participé à la politique familiale de Wotton en 2008 ;
- Elle est disponible pour les 12 mois que durera ce projet ;

***Il est proposé par Lise Champoux***

***Appuyé par Fernand Bourget***

***Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)***

**DE** donner le contrat à Mme Manon Vaillancourt pour un montant forfaitaire de 8900\$.

**D’avis**er Mme Vaillancourt que le paiement de chacune des sections sera fait après l’acceptation des travaux par la directrice générale et le comité de pilotage MADA.

**D’avis**er Mme Vaillancourt qu’advenant un départ de sa part, uniquement les sections complétées du présent contrat seront payées.

***ADOPTÉE***

**10.2 DH Éclairage – Diverses soumissions pour le luminaire DEL subventionnés**

Résolution 2020-08-135

**CONSIDÉRANT QU’**Hydro-Québec offre des subventions avantageuses sur l’achat de luminaires au LED, qui représentent près de 100% du montant d’achat ;

**CONSIDÉRANT QUE** les frais d’installation seraient la seule dépense à prévoir;

**CONSIDÉRANT QUE** certains emplacements comme la patinoire et le terrain de balle bénéficieraient d'un éclairage au LED entre autres, par la réduction de la chaleur émise permettant de conserver une plus belle glace ;

*Il est proposé par Ghislain Drouin*

*Appuyé par Yvan Dallaire*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)*

**DE** demander à la directrice de rechercher une subvention additionnelle à la subvention d'Hydro-Québec afin de défrayer les frais d'installation.

**ADOPTÉE**

**11 INFORMATIONS GÉNÉRALES ET CORRESPONDANCES DIVERSES**

**11.1 Ministre des Transports - Aide financière de 25 000\$ pour le chemin Guimond**

**11.2 MSP - Processus d'inspection des services de sécurité incendie municipaux**

**11.3 FQM - Notre nouveau courtier en assurance de dommages**

**11.4 CIUSSS de l'Estrie CHUS - Réactivation de l'équipe RLS**

**11.5 MRC des Sources - Modification du Règlement de Schéma d'aménagement révisé - Dispositions sur les zones à potentiel de développement d'instabilité du sol**

**11.6 Infotech - Ristourne au 31 mai 2020 - 585,55\$**

**11.7 JP Cadrin - Envoi des permis pour le 18 septembre 2020**

**11.8 Éric Dion, citoyen défendant la santé publique et l'environnement - Interdire les pesticides et aviser de leurs dangers**

**12 RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS A VENIR**

Les membres du conseil font le résumé des suivis de chacun de leurs comités respectifs.

**13 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

Cette période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes.

Nom	Question
M. Miguel Cabana	Discute de la relève à prévoir chez les jeunes et les adolescents.
Mme Marie-Josée Gamache	Émet un commentaire sur l'utilisation des réseaux et leurs liens avec la Municipalité.
M. Paul Bourget	Demande quand sera fauché le gazon de M. Fréchette

M. Rénald Houle	Présente au nom des Chevaliers de Colomb, la demande de subvention pour l'engazonnement autour de la croix de chemin vers Saint-Camille.
Mme Lucie Roy	Souhaite savoir si la collecte des encombrants sera remise plus tard dans l'année. Demande des détails sur ce qu'est un règlement de zonage.
M. Michel Mc Duff	Suggère de faire un suivi des espèces envahissantes dans le journal municipal. Questionne sur l'avancement de la couverture Internet haute vitesse sur le territoire.
M. Rémi Royer	Demande depuis quand le bureau municipal est ouvert aux citoyens. Répond qu'il participera au Comité d'embellissement si celui-ci a un budget et des pouvoirs.
Mme Lucie Roy	Interroge le conseil pour savoir si un électricien de la région est engagé pour le branchement de la tour au terrain de baseball. Suggère de créer un Comité jeunesse.

#### 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 2020-08-136

*Il est proposé par Yvan Dallaire*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)*

**QUE** la séance soit levée à 21h20.

**ADOPTÉE**

---

**M. Jocelyn Dion**  
Maire

---

**Mme Julie Brousseau,**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

